

Monsieur , en vous entretenant d'un plus long détail : vous savez que dans la dispute on ne s'en tient pas toujours à l'exacte vérité j'exagérerais le mal , et eux le diminuaient et le palliaient le mieux qu'il leur était possible. Si j'avais su pour lors ce que vous m'apportez de la Relation de deux Arabes , traduite par feu M. l'Abbé Renaudot , et à quoi j'aurais bien que vous n'ajoutez pas beaucoup de foi , savoir , *qu'autrefois pendant les guerres civiles qui suivirent le règne d'un des Rois de la Chine , le vainqueur mangeait tous les sujets de son ennemi qui lui tombaient entre les mains , et que de leur temps , c'est-à-dire vers le huit ou neuvième siècle après Jésus-Christ , on y vendait familièrement la chair humaine dans les places publiques , cette cruauté leur étant permise par les Lois de leur Religion.* Si , dis-je , j'avais su un fait si curieux , et qu'il m'eût paru tant soit peu probable , j'aurais eu de quoi bien battre mes Chinois , et ma victoire eût été complète , sans qu'ils eussent osé entreprendre de diminuer l'horreur d'une pareille action. *J'aurais tiré , avec ceux qui , moins éclairés que vous , adoptent sans hésiter de pareilles chimères , j'aurais tiré , dis-je , de furieuses conséquences contre l'ancien Gouvernement chinois , parce qu'effectivement un tel degré de grossièreté et de barbarie ne paraît pas pouvoir se trouver dans une Nation par voie d'accident ou de rechûte , ou bien la rechûte a été si complète , qu'elle ne permet plus de compter sur tout*